Informations Diverses

Concours de chiens de police

Paris, 6 janvier. — Le Club français du chien de défense, de garde et de police a organisé un concours de chiens. Ce concours — 2me le premier qui a lieu à Paris — durera au moins deux journées, celle d'aujourd'hui et celle de demain. Il comporte deux épreuves : 1° concours pour chiens de police proprement dits ; 2° concours pour chiens de recherches. Dix-neuf chiens sont engagés, savoir : onze chiens français, deux chiens allemands, deux suisses, un hollandais et trois belges. Les épreuves les plus intéressantes du concours sont les suivantes :

Fausse alerte. Le maître lancera son chien sur l'homme, puis l'arrêtera au commandement, après quoi l'homme de ce dernier se avant que le chien ait commencé son attaque. Il devra pouvoir le rappeler près de lui, puis le lancer à nouveau.

Attaque surprise. Le maître envoyé dans une direction donnée (simulant une ronde) sera attaqué par surprise par un homme qu'il ne verra pas et qu'il cernera de lui. Il devra être défendu par son chien qui spontanément, sans au commandement, et le maître conduira sa défense d'après les ordonnances.

Recherche et rapport d'un objet perdu par un étranger. Le chien ne verra ni l'objet perdu, ni l'étranger et sera simplement conduit sur la piste, de façon que l'étranger sera revenu.

Recherche d'un individu (pendant 300 mètres au moins) après avoir flairé un objet perdu par lui. Recherche d'un individu (pendant 500 mètres au moins) sans laisser le chien flairer aucun objet, mais simplement en le conduisant sur la piste. Dans les deux épreuves précédentes le chien devra, autant qu'possible, aboyer au moment de la découverte.

Pour éviter une erreur judiciaire, un meurtrier se constitue prisonnier

Toulon, 6 janvier. — L'Italien Jean Peirano, âgé de vingt-sept ans, qui, dans la nuit de Noël, tua, à Brignoles, le cordonnier Nalli, ayant appris l'arrestation d'un homonyme, s'est constitué prisonnier.

Les suicides en Angleterre

Londres, 6 janvier. — Une intéressante statistique montre que le nombre des suicides s'accroît sensiblement en Angleterre. On en compte en moyenne dix par jour. Il y a vingt ans, on en comptait à peine cinq. Cette moyenne est bien inférieure, pourtant, à celle des Etats-Unis, où l'existence est si trépidante que beaucoup de gens n'ont point la patience d'attendre que la mort vienne les ensevelir.

Il est curieux de constater que les femmes, qui se suicident en général moitié moins que les hommes, choisissent les procédés les moins sanguinaires, les moins brutaux, comme le poison, l'asphyxie par l'eau ou le gaz. Les hommes ont plus souvent recours à la corde, au revolver. Lorsqu'une femme a décidé de se détruire, la première idée qui lui vient, et celle qu'elle exécute le plus souvent, n'est de se noyer ; l'homme, lui, aime mieux se pendre.

On peut constater aussi que le suicide qui consiste à se précipiter d'une hauteur dans le vide a très peu de succès en Angleterre ; les femmes y ont plutôt recours que les hommes ; par contre ceux-ci regagnent l'avantage quand il s'agit de se jeter sous les roues d'un omnibus, ou d'un train, ou d'un autobus. Il est vrai que ce dernier engin « suicide » un certain nombre de gens qui n'avaient aucune envie de s'en aller d'ici-bas.

Un syndicat qui ne peut se servir de sa richesse

Amsterdam, 6 janvier. — La crise diamantaire s'aggrave de jour en jour à Amsterdam. Les ouvriers diamantaires sans travail atteignent le total de cinq mille. Ces malheureux ne reçoivent aucun secours de leur syndicat qui, possédant un fonds de chômage d'un million de florins, s'obstine à ne pas leur donner un centime. M. Polak, président du syndicat, explique cette attitude en déclarant que dès le moment où le syndicat distribuera de l'argent, la Fédération des patrons annulera immédiatement le syndicat.

Un roi démocrate

Stockholm, 6 janvier. — Le roi Gustave a déclaré que sa résolution de ne pas se faire couronner n'est due qu'à lui-même. Il considère la cérémonie du couronnement, qu'aucune loi fondamentale d'ailleurs ne prescrit, comme superflue et peu conforme à l'esprit moderne. Les frais considérables d'une pareille cérémonie l'ont d'ailleurs dès activement amené à cette résolution. Le roi a en outre déclaré que, sur son désir personnel, des simplifications de protocole considérables pour la cérémonie d'ouverture des sessions parlementaires sont actuellement à l'étude, et, enfin, qu'il ne souhaiterait rien de plus, en ce qui le concerne personnellement, que de mener une vie simple et peu coûteuse, mais que c'est un principe impossible à appliquer. Les chefs d'Etat ont, en effet, un rôle représentatif, et il ne saurait avantageux ni pour le peuple ni pour le pays que le roi négligeât, dans les cérémonies officielles, les coutumes et les usages admis entre les peuples.

Des cartouches envoyées par la poste font explosion

Athènes, 6 janvier. — Un agent subalterne des postes, chargé de remettre sur le paquebot Italien « Mondi » des colis postaux destinés à Constantinople, a opéré frauduleusement des sacs contenant des cartouches chargés, inscrivant sur ces sacs la mention : « Athènes pour Constantinople à la poste allemande ». Au moment où ces sacs étaient transportés sur le bateau, une explosion se produisit, blessant un matelot, un mécanicien, un sous-officier. L'agent des postes affirme que les sacs frauduleux lui ont été remis par un industriel qui se le passer pour employé des postes. La direction des postes a télégraphié à Constantinople pour élucider comment le destinataire aurait pu entrer en possession de sacs postaux ainsi frauduleusement expédiés. Le chargé d'affaires d'Italie est monté à bord pour procéder aux constatations et pour recueillir les témoignages.

Comme celles du Capitole

New-York, 6 janvier. — A la ferme de M. Sholl, à Burlington, on entendit soudain vers minuit, des cris déchirants. Des gens réveillés par ce bruit accoururent et virent, au clair de lune, un chemineau se débattant désespérément contre un troupeau d'oies. Le jars, à la tête des assaillantes, labourait à coups de bec la figure du vagabond, tandis que les autres lui prodiguaient de vigoureux coups d'ailes. Il ne fut pas difficile d'établir que l'homme, si malmaillé par les oies, s'était introduit pour dévaliser la ferme, et que le jars faisait bonne garde, avait donné l'alarme. Les gens de la ferme ont dégagé le chemineau qu'a enfait tout ensanglanté, sans demander son reste.

Les aveugles et la politique

New-York, 6 janvier.

M. George-Rex Clark, un aveugle qui vient de passer ses examens à l'université de Chicago, est décidé à faire de la politique. « La politique, dit-il, est un vaste champ pour des aveugles, et je suis surpris qu'il n'y ait pas plus d'aveugles dans cette carrière. La cécité n'est pas un empêchement ; au contraire, cela donne plus de temps pour réfléchir. »

Nouvelles de Partout

PARIS

— M. Briand, avant de quitter le Ministère de l'Instruction publique, a signé la nomination de M. Ballaud comme directeur de l'Observatoire de Paris, en remplacement de M. Lowy, et celle de M. Jungfleisch comme titulaire de la chaire de chimie organique au Collège de France, en remplacement de M. Berthelot.

— Une jeune femme de 22 ans passait en voiture faubourg Saint-Martin quand un camion heurta la flèche, dont la pointe vint en éclats. Un morceau de vitre atteignit Mme Ménard dans la région du cœur. La jeune femme a expiré dans une pharmacie.

— M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, est en ce moment à Madrid, où il doit conférer avec le roi et le gouvernement au sujet de la réorganisation de la police au Maroc.

— Le général d'Amade est arrivé à Casablanca et a pris le commandement des troupes du corps d'occupation.

— Un individu paraissant âgé de 35 ans s'est précipité du haut de l'Arc de Triomphe. La mort a été instantanée.

FRANCE

— Le feu a détruit les bâtiments de l'école primaire supérieure de Craponne (Haute-Loire). Les élèves n'ont eu aucun mal.

— Voulant montrer à un employé comment il s'y prenait pour se défendre en cas d'agression nocturne, un contrôleur des tramways de Lyon sortit son revolver, le chargea d'une cartouche qu'il croyait être à blanc, et visant un wattman, pressa la détente. Le coup partit. Atteint au côté droit de la tête, l'employé tomba foudroyé. Le meurtrier, dont le désespoir faisait pitié à voir, s'est arrêté.

— Ultimo a subi un interrogatoire en présence de Me Aubin, dans le cabinet d'instruction du 1er conseil de guerre. Les débats du procès auraient lieu dans les premiers jours de février.

— Dans un hôtel de Gabès, un individu en état d'ivresse a, dans un accès de jalousie, tiré six coups de revolver, blessant un sergent du génie, tuant l'hôtelier et un agent de police. Le meurtrier a été arrêté.

— Une servante, âgée de seize ans, à Villon-les-Buissons, près de Caen, a accouché clandestinement d'un enfant né viable qui a succombé faute de soins. Le Parquet enquête.

— A Bagnols (Var), les hommes Gayte et Latil étaient montés sur une charrette lorsque, par suite d'un cahot, un fusil placé à l'avant du véhicule partit et la balle, atteignant Gayte à la tête, le tua net et blessa grièvement Latil.

— Près de Mézières, un industriel qui venait de tirer sur un oiseau voulut aller le ramasser; il en fut aux pas et la gâchette de son fusil s'accrocha à une branche. Le coup partit. Le malheureux reçut la charge en plein cœur et tomba foudroyé.

— A Formigny, près de Bayeux, une servante-accoucheuse clandestinement et a étranglé son enfant avec le cordon de son jupon. Elle a succombé peu après elle-même à une attaque d'éclampsie.

ETRANGER

— On travaille en ce moment, dans les ateliers de l'Etat, au nouvel uniforme gris verdâtre de l'armée allemande. On pense que dans quelques semaines, tous les officiers de l'armée active et de la réserve pourront en être pourvus.

POLITIQUE RÉGIONALE

A Steenvoorde

La ligue républicaine du canton de Steenvoorde était convoquée dimanche dernier, pour procéder au renouvellement de sa commission.

En raison de l'importance de son groupement, l'assemblée décida de porter à dix le nombre des membres composant le comité, à l'élection duquel elle procéda immédiatement.

Furent élus à l'unanimité : Président, MM. Paul Serloolen, banquier — Vice-président, E. Brevier, fabricant de chaussures — Secrétaire, Fiévet, employé-voyer. — Trésorier, R. Busson, négociant — Membres : Davion Ch., Delonghe Jérème, Depooter E., Desmulié R., Lamote E., Varcy Nazaire.

De chaleureux applaudissements accueillirent ces résultats et chacun complimenta le nouveau président, qui, dans un speech fort bien tourné, remercie les membres de la ligue de la marque de confiance et d'estime qu'ils viennent de lui donner et les assure de son entièrement dans la défense de nos libertés et des idées républicaines.

Il donne ensuite la parole à l'un des membres qui, durant une demi-heure, dans une langue aussi haute que châtiée, rappelle à l'assistance les bienfaits de la République.

Des applaudissements nourris et chaleureux soulignent cette première causerie-conférence qui sera suivie d'autres.

Un punch, gracieusement offert par le nouveau président, termina cette réunion qui laissera une excellente impression à tous et présage d'un avenir heureux et fécond.

LE FROID & LA GLACE

DANS LA RÉGION

La navigation interrompue

Tous les canaux du Nord étaient encore gelés lundi matin et la glace atteignait sur certaine une belle épaisseur. Nous citons d'après les chiffres qui nous ont été communiqués sur notre demande par les bureaux de la Navigation :

Canal de la Lys à Fort-Gassion, 3 centimètres ; La Lys à La Gorgue, 8 centimètres ; L'Aa, 6 centimètres ; La Houlle, 4 centimètres ; Canal de Bourbourg, 6 centimètres ; La Colme, 7 centimètres ; Canal de Neuffossé, 8 centimètres ; Haute-Deûle, 4 centimètres ; Moyenne-Deûle, 3 centimètres; Canal d'Aire, 5 centimètres ; Canal de Roubaix, 4 centimètres ; Canal du Calaisis, 6 centimètres.

A LILLE

On glisse puis on patauge

Lundi, vers deux heures de l'après-midi, une pluie fine se mit à tomber tout à coup, très imprévue. Après le souffle du et sec des jours passés, cela parut gentil de voir tomber ces gouttelettes brillantes. On se mit sur les portes, on voulut marcher et... l'on tomba. En cinq minutes, la belle petite pluie s'était transformée sur le pavé en une glace terriblement dangereuse. Les chutes que le verglas occasionna furent innombrables. On commençait à maudire la petite pluie fine, quand le verglas, vers le soir, se changea en boue. Le dégel est commencé. On ne peut-être regretter la gelée.

M. Chouzy procureur de la République tombe et se blesse

M. Chouzy, procureur de la République, passait lundi, dans la soirée, rue Poèbla, lorsqu'il glissa sur le pavé chargé de verglas. M. Chouzy tomba et se blessa assez grièvement à l'épaule gauche. On craint une fracture. Après avoir reçu des soins dans une pharmacie voisine, où des témoins l'avaient conduit, M. Chouzy fut transporté à son domicile rue Louis-Faure.

A SAINT-ANDRÉ

M. Alphonse Dumont, ouvrier maçon, de Wambrechies, avait pris le car pour se rendre à son travail.

Arrivé à Saint-André, il commit l'imprudence de descendre du car à la marche et, engourdi un peu par le froid, il tomba sur le pavé.

Bientôt le délire survint et il succomba dimanche soir des suites d'une fracture du crâne.

A QUESNOY-SUR-DEULE

Vers huit heures du soir, M. Douay, couturier, a glissé sur un trottoir et s'est fracturé le pied en tombant.

A TOURCOING

Est-ce le bon dégel ? Le verglas. Les chutes

Lundi dans la matinée, le vent qui depuis plusieurs jours se maintenait entre Nord et Est, s'est mis à souffler du Sud, provoquant une remonte du thermomètre qui marqua de un à deux au-dessus de zéro.

Le dégel commença à prendre cette teinte grise qui fait présager le dégel. Vers deux heures de l'après-midi, la pluie fit son apparition, mais fut de courte durée. Cette pluie se congela à la surface du sol, rendant la circulation extrêmement pénible. Les chutes furent nombreuses et plusieurs personnes subirent de fortes contusions. Une jeune fille dont nous n'avons pu savoir le nom se vit rompre un bras. Vers quatre heures, M. Amédée Desvarlet, 61 ans, rentier, rue de Guisnes, 55, est tombé rue Nationale, et s'est blessé assez grièvement à la cuisse droite. Il a été reconduit en voiture à son domicile.

A ROUBAIX

La journée d'hier a été particulièrement pénible à Roubaix.

Comme tous les jours derniers, le froid était intense et vers trois heures de l'après-midi quelques gouttes de pluie ont suffisamment amené un verglas des plus dangereux. En quelques minutes, les rues de la ville ont été transformées en autant d'artères glacées et glissantes rendant la circulation très pénible et amenant de nombreuses chutes.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Un jeune imprudent

Dimanche après-midi, vers une heure, le jeune Michel Delplace, 13 ans, qui glissait avec des camarades sur les bords du canal de la Marque, derrière la distillerie Lesaffre et Bonduelle, voulut traverser le canal. La glace céda sous son poids et l'enfant disparut certainement été noyé s'il n'avait instinctivement étendu les bras. Deux hommes qui passaient purent le repêcher à temps.

A COMINES

Un septuagénaire meurt pendant la messe

M. Henri Grave, 72 ans, cultivateur, demeurant route du Blanc-Coulon, dernière l'Hospice Hôpital, est mort dimanche frappé d'une congestion occasionnée par le froid durant la grand'messe à l'église Saint-Chrysole.

A FLERS-BREUCQ

Lundi soir, en descendant du car électrique, une vieille femme est tombée sur le pavé glissant et s'est gravement contusionné à la tête.

A ARMENTIÈRES

Les usines ont chômé

Dans plusieurs usines, les ouvriers ont dû interrompre le travail, notamment chez MM. Charvet-Colombier, où une centaine d'ouvriers sont sortis à 7 heures du matin, lundi, et tout le personnel du tissage Deweppe et les ouvriers de préparation du tissage Dulac. Heureusement, le dégel est survenu lundi à midi.

A DOUAI

Le froid a été moins intense lundi, mais vers 3 heures, le verglas est tombé en abondance et la circulation est devenue très difficile.

A RACHES

Le contremaître de l'émaillerie sur métaux, M. Auguste François, âgé de 53 ans, est mort des suites d'une congestion causée par le froid.

A DUNKERQUE

Chute malheureuse

L'agent de police Bernard, du 1er arrondissement, qui était de service dans la soirée, a glissé et est tombé si malheureusement qu'il s'est fait une luxation de l'épaule droite.

A ARRAS

Deux accidents

Le jeune Gérard Bourry, 11 ans, dont les parents demeurent rue de Douai, jouait hier sur la glace, à l'entrée du faubourg Saint-Sauveur, lorsqu'en tombant il se fractura le bras gauche. Il retourna à son domicile. M. le docteur Béhague vint réduire la fracture.

— Une fillette, la jeune Duhamelle, habitant le faubourg St-Sauveur, et dont le père jardinier, est également tombée si malheureusement sur la glace qu'elle s'est fracturé la jambe.

A SAINT-OMER

Mort de froid

Jeudi soir, vers 7 heures, deux ouvriers domiciliés à Andres, MM. Leroux et Regnier, revenant de leur travail, longeaient la rivière Neuve, lorsque sur le territoire des Attaques, un peu avant le pont, ils aperçurent couché au travers de la route, un homme qui ne respirait plus que faiblement. Ils s'empressèrent autour de lui et, à l'aide d'une brouette requise dans le voisinage, le transportèrent au café Coquet. Mais, malgré tous leurs soins, au bout de quelques minutes, l'homme expirait sans avoir repris connaissance. Un médecin consista le décès qu'il attribua à une congestion occasionnée par le froid. Sur le défunt, on a trouvé une somme de 25 sous et un livret militaire au nom de Victor Legrand, né à Avrault, près de Fauquembergues, le 7 février 1836.

Le prix du charbon

Nous avons rendu visite lundi à plusieurs marchands de charbon en gros afin de connaître la situation de cette branche du commerce qui est l'une des plus affectées par la difficulté de la navigation fluviale.

Le charbon augmentera-t-il ?

Les marchands consultés par nous ont été unanimes sur ce point que dans l'état actuel des choses on ne saurait raisonnablement répondre à cette question.

L'hiver peut être rigoureux, tant que les moyens de transport se seront pas entravés, le prix restera invariable. Mais que durent les gelées sur les canaux, le verglas, la neige dans les rues, il ne faudrait pas s'étonner de voir s'élever de cinq et dix centimes, peut-être même plus encore, le prix du sac de charbon.

Il y a encore l'éventualité d'une grève de mineurs qui pourrait ensemble le tableau d'une menace : répercussion : il n'y a pas, en effet, en ce moment, de stocks considérables de charbon et l'on ne sait pas où l'on pourrait s'approvisionner si une grève éclatait. Il y aurait bien les charbons étrangers, mais outre leur qualité généralement inférieure, leur prix serait des plus élevés.

Alors, le prix du charbon ?

Le prix du charbon, nous ont dit les commerçants, dépend à la fois du temps et des événements

A CALAIS

Un jeune homme à travers la glace

Dimanche matin, vers 10 heures, M. Dunisogu, âgé de 20 ans, domicilié rue de l'Amiral-Courbet, se livrait sur le bassin Richelieu aux douceurs du patinage. Il glissait rapidement en courbe gracieuse, vers le pont Faidherbe, lorsque soudain la glace céda sous son poids. Fort heureusement, il étendit instinctivement les bras en croix, et au lieu de disparaître sous la nappe glacée, il resta suspendu par les aisselles. Alors, faisant avec ses jambes les mouvements de propulsion du nageur, il parvint, en s'aidant à la force du poignet, à se hisser sur la glace.

Trempé et transi de froid, il gagna une échelle voisine et se réfugia dans le garage de l'Union Nautique où, devant un bon feu, il se remit de ses émotions.

Un officier blessé

En glissant dans la rue. M. Goumy, médecin-major, a fait une chute et s'est blessé à la tête.

LA RÉGION

A CROIX

Scène sanglante de ménage

Les méfaits de l'alcool. Un ménage troublé. Le mari éventre sa femme. Arrestation du meurtrier. Descente du Parquet. L'enquête. Etat désespéré de la victime

L'émotion que produisit le premier janvier 1907 le double crime de Croix, où deux femmes trouvèrent la mort, crime demeuré jusqu'ici impuni, n'est pas encore calmée, et voici qu'un nouveau drame est venu l'aviver. Un mari a éventré sa femme dans les conditions que nous allons relater.

Un ménage comme on en voit trop

Dans la rue de Metz, impasse Pluquet, n° 2, demeure le ménage Vanderstraeten.

Les deux époux sont unis depuis dix-huit ans environ. La famille se compose du père, le meurtrier, François Julien, né le 8 février 1860, à Eyne (Belgique), habituellement journalier et, au moment du drame, remplaçant les fonctions de chauffeur à l'usine Holden ; de la femme, la victime, Depoorter Clémence-Marie, née à Wasquehal, le 27 mars 1869, et peigneuse à l'usine Holden ; de Clémence, fille aînée du ménage Vanderstraeten, née à Croix, le 27 novembre 1890 ; de Evariste, né à Wasquehal, le 16 décembre 1891 ; Jeanne-Marie, née à Croix, le 31 octobre 1893.

Les époux avaient en outre, un quatrième enfant, Julien, né à Flers, le 8 novembre 1896, lequel est décédé à Hergeaux (Belgique), le 10 août 1898.

Les deux époux étaient peu assortis. Tandis que la femme, Depoorter Clémence était une personne honnête, vaillante, travailleuse, mais d'un caractère violent, l'homme, Vanderstraeten François, était un ouvrier médiocre, buvant beaucoup et ne subvenant que très irrégulièrement aux besoins de la famille.

Ces oppositions de caractères faisaient naître de terribles scènes de famille, amenant des séparations passagères et le détachement progressif des époux l'un pour l'autre.

Le 31 décembre dernier, à la suite d'une scène plus violente que les autres, la femme Vanderstraeten quittait le domicile conjugal, en y laissant ses trois enfants : Clémence, Evariste et Jeanne, pour se retirer chez son père, lequel est veuf et demeure non loin de l'impasse Pluquet, au numéro 8 de la rue de Metz.

Une scène en pleine rue

Vanderstraeten prit très mal cette séparation et pour se consoler, fit de plus grandes stations dans les cabarets, tout en continuant à demeurer avec ses enfants.

Vendredi dernier, l'homme et la femme s'étant rencontrés sur la rue de Metz, une dispute violente s'ensuivit et les deux époux faillirent en venir aux mains en pleine rue, au grand scandale des habitants.

Le mari prétendait forcer sa femme à réintégrer le domicile conjugal, et celle-ci s'y refusait énergiquement, se disant lasse des mauvais traitements que lui faisait subir son ivrogne de mari.

Ce jour-là, les choses allèrent si loin, que M. Joly, commissaire de police de Croix, crut devoir intervenir et tenter de réconcilier les deux époux. Il les fit venir dans son bureau, les admonesta paternellement et tenta longuement, mais en vain, de leur faire reprendre la vie commune. Rien n'y fit. La femme demeura inflexible dans sa résolution de ne plus vivre avec un homme qui la maltraitait.

Le drame

Dimanche soir, vers sept heures, Vanderstraeten regagnait son domicile. Aucun de ses enfants n'était là. Le feu était éteint, la maison froide, il n'y avait rien pour manger.

Cette solitude fit elle réfléchir Vanderstraeten ? On ne sait, toujours quoi qu'il en soit, se sachant toujours bien accueilli par son beau-père, il s'en fut chez ce dernier, 8, rue de Metz, lequel était indisposé, gardait le lit.

Sa femme était sortie. Vanderstraeten put apitoyer M. Depoorter sur son sort.

Comme il se plaignait de n'avoir chez lui, impasse Pluquet, ni enfants, ni feu, ni lumière, le beau-père lui dit : « Si tu as froid, couche avec moi. » C'est ce que fit Vanderstraeten.

Ce geste devait être le point de départ d'un drame.

A neuf heures du soir, Mme Vanderstraeten revenait chez son père avec lequel elle habitait depuis le 31 décembre, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Avant de gagner son appartement situé au-dessus, Mme Vanderstraeten entra dans la chambre de son père, chambre située au premier étage, pour s'assurer si celui-ci n'avait besoin de rien.

Sa surprise fut grande en voyant deux hommes dormant dans le lit. S'approchant de la femme, elle reconnut son mari. Elle le secoua. Il veilla et en un geste [illegible] demandait pas de réplique, lui commanda de sortir de la porte en lui disant : « Va-t-en du camp !

— Laisse-moi tranquille, répétait le mari, bêtement au chaud.

Plus énergiquement encore, le homme renouvela son injonction et Vanderstraeten, dopiné par le bon [illegible] et mollié, se leva, s'habilla, puis [illegible] vers sa femme :

— Je veux bien partir, [illegible] il faut que tu viennes avec moi.

— Jamais de la vie ! répliqua [illegible] ce Depoorter en repoussant [illegible] vers l'escalier.

Furieux, Vanderstraeten descendit [illegible] étage sans mot dire, [illegible] rue, qu'il ne referma point [illegible] qu'un bond jusqu'à sa maison de la place Pluquet.

Là, il s'empara d'un grand [illegible] teau de cuisine, puis revint vers la [illegible] de son beau-père. Comme il [illegible] trait dans le couloir, sa femme [illegible] vait aussi pour fermer la porte de [illegible]

— Viens avec moi ! glapit Vanderstraeten, qu'une rage folle faisait [illegible]

— Non ! répondit [illegible] mence, qui poussant un [illegible] faisa soudain dans une [illegible]

Son mari voyant de lui plonger [illegible] bas-ventre son énorme couteau [illegible] sant une hideuse blessure par [illegible] passaient les intestins

Arrestation du meurtrier

Son coup fait, et tandis que [illegible] heureuse femme se tordait dans les [illegible] fres d'une épouvantable agonie, Vanderstraeten mit tranquillement [illegible] cide dans sa poche, regagna la rue, [illegible] derrière lui la porte de la maison et se dirigea vers la chaufferie de l'usine Holden.

Là, sans trouble visible, il s'adressa aux chauffeurs de service, leur disant : « Il fait froid, je n'ai pas de feu chez moi, et je viens me chauffer.

Au fur et à mesure que la chaleur bienfaisante pénétrait le corps du meurtrier, celui-ci était pris d'un pressant besoin d'épanchement.

— Mon Dieu, mon Dieu, répétait-il.

— Que me voulez-vous ?

— Je vais vous le dire ; mais ne gardez pas cet air sévère... J'entends bien vous avez plus non de commun avec George Lombard, qui fut votre amant ; il arrive du bagne et vous nagez dans la fortune.

— Pas de phrases ! Je vous préviens que vous n'obtiendrez rien de moi !

— Ne dites pas ceci. Tout à l'heure vous allez regretter votre accueil.

— Non.

— Si. Le comte va revenir : je n'ai qu'à lui apprendre qu'avant d'être à lui, vous étiez la maîtresse du forçat Georges Lombard.

— Si tu vil pâtre, convicts qu'il te tenait, et reprit :

— Rassurez-vous. Je vous ai trop aimée pour vous faire du mal. Je ne viens pas vous demander compte de votre trahison ; je suis prêt à pardonner ; je n'y mets qu'une condition ; c'est que vous ferez pour moi ce que je fais pour vous.

— Je ne saisis pas.

— C'est pourtant facile à comprendre. Voulez-vous oublier ? Il faut d'être une ennemi, vous serez mes amies.

— Vous voulez dire votre complice ! Je refuse.

— C'est votre dernier mot ?

— Oui.

Lombard s'assit.

— Permettez que j'attende cet excellent Dourbine.

— Je ne permets pas !

— Soit ! Je vais l'attendre à votre porte... Elle comprit que la résistance était puérile.

— Partez ! dit-elle.

— A la bonne heure ! Voici : vous avez une fille qui a aujourd'hui 18 ans.

— Elle crut qu'il parlait de Lilly.

— Oui. Que lui voulez-vous ?

— L'épouser.

Elle ne s'étonna pas.

— Je vous préviens qu'elle se marie...

— Non, c'est moi qu'elle épousera...

— Vous la croyez riche ?

— Elle l'est.

— Vous connaissez le chiffre de sa dot ?

— Des millions.

Elle eut un haut-le-corps.

— Vous dites ?

— Des millions. Elle est plus riche que Dourbine. Le vous étonne, n'est-ce pas ? Vous vous êtes figurée que je vous parlais de cette horreur que vous faite passer pour votre belle-fille... Non, j'ai meilleur goût que ça...

— C'est de votre vraie fille que je vous parle, de celle que vous avez abandonnée le jour même de sa naissance, Mlle Jeanne Dubourt ; celle-là même que j'avais cru enlever, il y a douze ans, pour la vendre à son père, le gros millionnaire de Porto-Rico ; je l'ai retrouvée, et je n'ai pas eu de peine à la reconnaître : elle a hérité de votre beauté... et je n'ai pas besoin de vous dire ce que j'ai éprouvé en la voyant ; le même coup de coudre qui m'avait fait votre esclave...

Blême d'horreur, l'ancienne Diane regardait en misérable qui osait lui demander sa fille.

Elle eut la force de dissimuler :

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire. Je n'ai pas de fille !

Il ricana :

— Allons donc ! Que vous ne sachiez pas ce qu'elle est devenue, c'est possible, et, en ce cas, je vous l'apprends : elle est auprès de votre mère, Mme Pauline Béreaux.

Il continua, sûr de son fait et de lui-même :

— J'ai prévenu le père, M. Pierre Dubourt, il va arriver à Paris, et je suis sûr d'obtenir son consentement. Je ne viens pas vous demander le vôtre, il n'est inutile... Vous n'existez pas comme mère.

— Alors, qu'attendez-vous de moi ?

C'était l'aveu qu'elle était bien la mère.

— Peu de chose ; une lettre de quelques lignes où, m'annonçant votre départ, vous me chargerez de veiller sur votre fille...

— Vous ?

— Moi... Comprenez bien que je ne veux pas la devoir à la violence, mais que j'entends me faire aimer, et que je compte y arriver par vous... oui, par vous, la mère ! Ecoutez : j'ai vu votre fille, je lui ai parlé, elle ignore tout de vous, elle est prête à vous aimer et elle bénira celui qui lui rendra sa mère. Celui-là, ce sera moi !

Elle secoua la tête, refusant de croire.

— Ce sera moi, vous dis-je. Oh ! je sais bien que c'est invraisemblable, mais c'est ainsi. Venu à Paris pour vous retrouver et me venger, c'est votre fille que je retrouve et c'est elle qui vous sauve de ma vengeance. Je comptais y dérober à vous, je le ferai aimer de votre fille, et, sûr du consentement de son père, je serai son mari. En retour, je vous permettrai d'être sa mère, je la mettrai dans vos bras et je vous ferai votre part de la fortune que son père vous a donner. Pour tout cela, je vous demande la lettre que vous savez. Je prouve que vous existez et que je peux rendre sa mère à votre fille. Acceptez-vous? Dépêchez-vous, voici le comte qui revient...

Le pas lourd de Dourbine résonnait en effet dans le vestibule.

Il rentra.

— Ah ! tout était prêt, ma chère.

Antonio Lopez alla à lui, la main tendue.

— Je vous ai attendu pour vous remercier, mon cher comte, de m'avoir admis à faire mes adieux à Mme Kalley. Je vous devrai probablement le bonheur de ma vie...

— Ah ! si Dourbine, écarquillant les yeux, Je ne comprends pas du tout.

Lopez regarda Mme Kalley.

— Chère madame, je vous laisse le soin d'expliquer...

La mère de Germaine fit un violent effort sur elle-même et répondit, s'adressant à Dourbine :

— M. Lopez me demande de lui ouvrir la porte d'une famille où il croit, en effet, que le bonheur l'attend.

— Ouvrez, chère amie ! Ouvrez ! C'était si rare, le bonheur !

Mme Kalley se tourna vers Lombard :

— Un instant ; je vais vous donner ce que vous désirez.

Elle passa dans un cabinet...

— Oh va-t-elle donc déjà ? demanda Dourbine.

— Ecrire le mot de recommandation, mon cher comte.

— Ah ! très bien.

Elle reparut une lettre à la main.

Elle tendit cette lettre toute ouverte à Lombard :

— Voyez monsieur, si cela peut suffire...

Sa voix était ferme, son regard assuré.

Lombard prit la lettre et lut :

« Au moment de quitter Paris pour n'y plus revenir, je charge M. Antonio Lopez de veiller sur le bonheur de ma fille, Jeanne Dubourt. »

Lombard remercia :

— Je vous serai éternellement reconnaissant...

— Inutile. Je ne pouvais pas refuser...

C'en dit dans un sourire qui n'était là que pour tromper Dourbine, elle se tourna vers ce dernier :

— Nous partons, mon ami.

Elle se dirigea vers la sortie...

— Ah ! fit le Russe en tendant la main à Lopez, bonjour, monsieur...

Lombard serra la main de Dourbine.

— Bon voyage, mon cher comte !

— Merci... merci...

Dourbine se précipitait sur les pas de Mme Kalley...

Lombard restait seul, maître de l'appartement.

Il en eu le constatant, mais ne s'attarda pas à en profiter.

Cette fois, il tenait la mine d'or : il savait comment se faire ouvrir la porte de madame Béreaux et gagner la confiance de Germaine.

A son tour, il se dirigea vers la sortie, se ricanant :

— Je le lui disais bien, à ce petit peintre, qu'il avait fort !

Comme il disparaissait, une tenture du salon s'écarta, livrant passage à Jane, celle que, tout à l'heure, il quittait d'horreur.

Et Jane ricanait, elle aussi !

— Ah ! ah ! ah ! Georges Lombard ! l'homme que m'avait enlevée pour faire chanter le millionnaire Dubourt... Mais sais-tu que je crai pas perdu mon temps chez cette fausse [illegible] ture : j'aurai ma part des millions de Dubourt !

(A suivre).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR
PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR
98, Rue Nationale, Lille

PETITE JEANNE

PAR HENRI SÉBILLE

— Je n'ai qu'un ami, c'est vous.

— Oui... merci... Vous me rendrez fou ! mais j'ai promis à celui-là. J'étais si content ! j'ai promis tout de suite... Rien qu'un petit mot à vous dire, vous baiser la main... Je ne sais plus pourquoi ! Si j'ai promis ! La parole de Dourbine !

Il était à la porte, il introduisait l'ami qui venait à faire ses adieux.

L'ami entre, et Mme Kalley eut un recul [illegible]

C'était Georges Lombard — Antonio Lopez.

Il avait accosté Dourbine à sa sortie des bureaux de la compagnie des Wagons-Lits [illegible] et avait remarqué facilement le moyen de la [illegible] à la compagnie.

Le comte, aux gages, ne demandait qu'à [illegible] pas à tout le monde.

Il avait été pour Lombard un simple [illegible] de faire admettre à présenter ses [illegible]

Dourbine, ayant introduit l'individu, s'était [illegible] en courant :

— J'allais chercher mes malles chez moi [illegible] prendre !

Le comte Blanc de Gourgi fit tête à Lombard.

— Merci de m'avoir reconnu.